



## L'ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRAL DÉDIÉ AUX EMS !

Pour la rentrée sportive 2022/2023 les nouvelles écoles multisports sont mises à l'honneur à l'UFOLEP !

Vous le savez le développement du multisports est l'une des 7 priorités du projet sportif fédéral 2021/2024.

En cohérence avec nos engagements, nous accompagnons lors de la prochaine rentrée sportive l'ouverture de nouvelles associations « Ecoles multisports » afin de les soutenir dans la mise en œuvre de leur projet. (Code activité 29200, 29201)

Les 50 premières nouvelles associations "Ecole multisports" (sous réserve d'un minimum de 10 licences) bénéficieront :

- De la prise en charge d'un montant de **50 euros sur la première affiliation.**
- D'une dotation : un **kit matériel multisports** d'une valeur de 220 euros.



De plus, l'ensemble des associations multisports peuvent bénéficier :

- D'outils pédagogiques spécifiques.
- D'outils de communication personnalisables sur le site [creation.ufolep.org](http://creation.ufolep.org).
- Des dispositifs d'aide : le dispositif Pass'sport, l'Opération découverte, l'opération marrainage

Vous retrouvez l'ensemble de ces informations et bien plus encore dans la note de cadrage des écoles multisports qui se trouve [ICI](#)



Marie BEAURE

Ecole multisports / multisports adulte

[mbeaure.laligue@ufolep.org](mailto:mbeaure.laligue@ufolep.org)

